



1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc
de CHATEAUROUX
Complexe Sportif de la Margotière,
rue de la Margotière
36000 CHATEAUROUX



02.54.34.12.90

archers_chateauroux36006@orange.fr

http://1e_cie_chateauroux.sportsregions.fr/

COMPTE-RENDU REUNION DU 02/12/2013

Présents : Mmes Sylvie DUBREUIL, Pauline PETOLON, Nadine VERET, Christiane VIEL, Mrs Frédéric BRANSON, Stéphane DUBREUIL, Thierry DURIS, Bernard PHILIPPE, Benjamin RETAILLAUD, Jean-Michel RETAILLAUD, Patrick VIEL,

Invité : Laurent CHASTAN

Excusée : Mme Virginie BRANSON

1/ PV dernière réunion :

Patrick VIEL souhaite préciser que le comité directeur a décidé de demander une participation aux archers qui ne sont pas licenciés au club et qui viendraient s'entraîner régulièrement. Par exemple : 50€ par trimestre (à discuter au cas par cas) et à voir éventuellement, directement avec le club d'origine.

Adopté

2/ Election d'un(e) Vice-président(e) :

Suite à l'appel à candidatures de Patrick VIEL, lors de la réunion précédente : une seule candidature a été reçue. Après un dernier appel, aucun autre candidat ne se présente. Nadine VERET est donc élue, à l'unanimité des membres présents.

3/ Point sur les licences :

Nous comptons, à ce jour, 86 licenciés, dont 20 élèves à l'école de tir.

Sylvie DUBREUIL se félicite du premier concours de ses élèves, au Blanc, 15 ont participé et 7 ont obtenu leur flèche noire.

4/ Organisations diverses :

Jeu de Noël : le 20/12, au gymnase Ampère, l'organisation est bien avancée, un affichage est fait au gymnase et pourra être diffusé sur le site. Les participants sont invités à se déguiser.

St Sébastien : le 18/01, à la Margotière, à 18H = Pauline PETOLON propose une idée pour tenter de motiver les archers, un concours de galettes des rois,

Concours de Janvier : l'installation des cibles se fera samedi 11/01/2014 le matin à 9H.

Nadine reprendra contact avec la mairie pour le réglage des spots.

Le brouillon du mandat, que chacun a pu lire, est validé par tous les membres.

Christiane VIEL verra avec Colette MOULIN pour la buvette. Stéphane DUBREUIL s'occupe des récompenses. Nadine VERET enverra le mandat aux clubs de la ligue

et aux ligues voisines, ainsi que les invitations aux officiels (maire, CAC, CDOS, Conseil général, etc...), Stéphane DUBREUIL s'occupera des annonces dans les journaux et Nadine VERET sur le site du club.

Dernière information fédérale pour le Greffe = la présentation de la licence n'est plus obligatoire, mais si un archer n'a pas sa licence, une pièce d'identité (avec photo récente) suffira.

Stéphane DUBREUIL prendra contact avec la mairie pour l'enlèvement du matériel à la Margotière et la livraison à Belle-Isle.

5/ Travaux divers :

Pour la Cibleterie des 40m à la Margotière : Stéphane DUBREUIL prévoit tout pour le mois de mars. Concernant l'abri du pas de tir (de l'école de tir) : ce dossier est en attente.

Daniel HENROTTE a réparé la gâche électrique de la porte du Beursault.

Benjamin RETAILLAUD a changé le sens de fixation des volets, il reste les bouches d'aération à installer dans chaque « abri ».

Au gymnase Ampère : Benjamin RETAILLAUD a fabriqué une boîte pour les blasons à l'intérieur du placard. Il va également réparer les portes.

Questions diverses :

Patrick VIEL : nous informe que le club a reçu l'aide financière de la région, soit 2500€ pour l'achat de la cibleterie.

Charles CHRISTIN est nommé par la Mairie pour les récompenses aux « sportifs méritants ou bénévoles », le 13/12 à 18h30, salle Barbillat-Touraine.

Frédéric BRANSON : nous signale que la trésorière utilise maintenant un fichier Excel pour enregistrer les comptes.

Stéphane DUBREUIL : suite à la réunion du comité directeur de la ligue samedi 30/11, le club de Châteauroux pourra inscrire une équipe masculine en DR1 l'année prochaine ainsi qu'une équipe en DR2.

Une annonce pour la constitution des équipes en salle, sera diffusée dès la semaine prochaine, avec les mêmes critères de sélection que l'an passé. (Le championnat de ligue par équipe en salle aura lieu le même week-end que le championnat de France pour les jeunes, qui est une nouveauté de la FFTA pour 2014).

Thierry DURIS : les entraîneurs diplômés du club seront en formation continue, le 16/03/2014, l'encadrement sera assuré par l'ETR. Le thème étant : rappel des fondamentaux techniques, (voir fiche d'inscription, sur le site de la ligue).

Les scores des archers qui abandonnent en cours de compétition, doivent-ils être enregistrés dans les classements ? Les arbitres répondent que OUI, c'est à l'arbitre responsable de vérifier les résultats, avant transmission à la FFTA et la LCTA.

Pauline PETOLON : nous informe que le miroir à roulettes est en cours de réalisation. Elle s'occupe également de trouver des élastiques. Le premier concours des jeunes a eu lieu à Issoudun, le groupe s'est bien comporté. Les séances des mercredis se déroulent bien avec des jeunes motivés et attentifs.

Nadine VERET : nous pourrions faire une demande à la mairie pour l'ouverture du gymnase, les mercredis, à partir de 17H30, il semble qu'il n'y ait personne avant notre créneau.

Qu'y avait-il à la Margotière, mercredi dernier ? A la demande du service des sports, les éducateurs de la municipalité ont reçu les conseils de Stéphane DUBREUIL,

notamment pour la sécurité et la technique de tir, pour les séances qui ont lieu les mardis, avant l'école de tir.

Un CPS est organisé le 18/01, par l'ETR.

Jean-Michel RETAILLAUD :

Il s'inquiète avec certains anciens archers, de voir que des « nouveaux » ont un matériel inadapté, qu'ils ne le savent pas et qu'ils risquent de se faire mal.

Comment sont-ils conseillés avant d'acheter leur matériel ? Il existe plusieurs causes à ce problème. Les entraîneurs pensent qu'il serait bon de mettre en place une fiche signalétique, qui permettrait de lister les données nécessaires pour l'achat d'un arc et des flèches adaptés à chaque nouvel archer.

Prochaine réunion : Jeudi 30/01/2014 = 19H30